



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 06.09.2019

Numéro de publication: KK04-0000007327

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont, Rue du Léman 29, 1920 Martigny

Etat de collocation et inventaire VERYSTA SARL EN LIQUIDATION

Débiteurs:

VERYSTA SARL EN LIQUIDATION
Simplon, 1920 Martigny
Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 26.09.2019

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 16.09.2019

Point de contact:

Office des faillites des districts de Martigny et Entremont,
Rue du Léman 29, 1920 Martigny
David Moulin, préposé